

Activité 3 : Production finale

Les consignes données aux élèves :

« Je suis élu (e) au conseil municipal des jeunes de ma ville (ou en tant qu'éco-délégué !) et je suis chargé•e de présenter des projets d'actions durables pour favoriser un meilleur cadre de vie des habitants et faire face au changement climatique.

Vous devez présenter des idées d'actions très concrètes et réalisables ! Elles doivent être précises (elles peuvent concerner un quartier, une rue, ou l'ensemble de la ville). Elles seront aussi réalistes et réalisables dans un court terme.

Des supports de travail vous permettront de mener cette réflexion pour trouver les bonnes idées à l'échelle de votre ville !

1) Pour commencer, il vous faut bien cerner le sujet. Pour cela vous pouvez reprendre vos leçons précédentes sur la notion de développement durable et sur les enjeux liés à nos ressources en eau, les énergies, les modes agricoles.

- Sur le développement durable, voici une capsule vidéo du manuel Hatier

http://www.desk53.com.fr/TMP/HR_CapsulesV2/exo03.php?id=1&idExo=3

- EduMédia (accessible dans le GAR) propose également des ressources sous forme de schémas explicatifs (par exemple sur l'effet de serre) mais aussi des petits supports vidéo sur la biodiversité ou les énergies.

<https://www.edumedia-sciences.com/fr/media/685-effet-de-serre>

2) En 2020, s'est tenue une convention citoyenne pour le climat réunissant un panel de 150 citoyens qui avaient pour mission de s'informer, de débattre et de préparer des projets de loi sur l'ensemble des questions relatives aux moyens de lutter contre le changement climatique.

Retrouvez leurs propositions sur le lien ci-dessous. Elles peuvent vous servir de base de travail pour décliner vos idées à l'échelle de la ville.

<https://propositions.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>

3) Pour trouver les bonnes idées à l'échelle locale, menez une enquête auprès de la mairie afin d'obtenir des informations, des renseignements et ainsi de mieux connaître votre ville, ses caractéristiques (ses habitations, sa superficie, son organisation).

Ces informations vous permettront de découvrir pour les problématiques, les difficultés de la ville.

Enfin, intéressez-vous aux actions déjà menées ou engagées pour préserver l'environnement, diminuer la pollution, préserver la biodiversité et rendre ainsi la ville plus durable.

Comment faire ? Vous pouvez vous rendre à la mairie si vous en avez la possibilité ou bien trouver toutes ces informations sur le site officiel de la mairie de la ville où vous résidez.

4) Afin de rédiger une lettre collaborative adressée à la mairie de la ville participez à l'élaboration de ces propositions en inscrivant vos idées dans le pad de l'ENT.

Le conseil municipal compte sur vous ! Alors impliquez-vous dans la vie de votre quartier et de votre ville !

Bon travail !